

**DÉPARTEMENT**

Seine-et-Marne

**ARRONDISSEMENT**

Torcy

**Effectif légal du Conseil  
communautaire**

38

**Nombre de conseillers en exercice**

38

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES PORTES  
BRIARDES ENTRE VILLES ET FORÊTS****PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION  
DU PRÉSIDENT  
ET DES VICE-PRÉSIDENTS**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept du mois de décembre à vingt heures et dix minutes, en application des articles L.5211-11 et L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil communautaire de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts.

Étaient présents les Conseillers communautaires suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

Madame Anne-Laure FONTBONNE	Monsieur Malek BENSÄÏ	Monsieur Hubert BAKKER
Madame Yvonne BADOZ-GRIFFOND	Madame Chantal BOURLON	Madame Véronique COURTYTERA
Monsieur Dominique BENOIT	Madame Anne-Marie CADART	Madame Laurence GAIR
Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN	Monsieur Jean-Claude DEBACKER	Monsieur Laurent GAUTIER
Madame Isabelle LENOIR	Madame Laëtitia DEVRIENDT	Monsieur Alain GREEN
Monsieur Olivier MATHÉROT	Madame Christine FLECK	Monsieur Madani KHALOUA
Monsieur Claude MONGIN	Monsieur Cyril GHOZLAND	Madame Eva LONY
Madame Nathalie SPRUTTA-BOURGES	Monsieur Frédéric MARCOUX	
Madame Pascale CAPIROSSI	Madame Josyane MÉLÉARD	
Monsieur Michel PAPIN	Madame Marie-Laure MORELLI	
Madame Dominique ROUEN	Madame Aline PALOMARES	
Monsieur Benoît SCHMIT	Monsieur Jacques VERDIER	
Monsieur Jean-Pierre BARIANT	Monsieur Patrick VORDONIS	
Madame Suzanne BARNET	Monsieur Bruno WITTMAYER	

**Absents représentés <sup>1</sup> :**

Madame Sophie CHABANON-DEGUELLE

Monsieur Louis-Jean DOARÉ

Monsieur Patrick SALMON

Madame Véronique COURTYTERA et Alain GREEN ont quitté la séance à 00h00 en donnant pouvoir

**Absent non représenté :**

Monsieur Bruno WITTMAYER a quitté la séance à partir de 21h30

<sup>1</sup> Préciser s'ils sont excusés.

## **1 Installation des Conseillers communautaires**<sup>2</sup>

REÇU EN PREFECTURE

le 24/12/2024

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Anne-Marie Cadart, d'application de l'article L.5211-9 du CGCT), qui a déclaré les membres d'ici-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Monsieur Jean-Paul Garcia Robin a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le Conseil communautaire (art. L.2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales).

## **2 Élection du président**

### **2.1 Présidence de l'assemblée**

Madame Anne-Marie Cadart doyenne des membres présents du Conseil communautaire a pris la présidence de l'assemblée (art. L.5211-9 du CGCT). Elle a fait procéder à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré trente-cinq conseillers présents et constaté que la condition de quorum posée à l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie<sup>3</sup>.

Elle a ensuite invité le Conseil communautaire à procéder à l'élection du Président. Elle a rappelé qu'en application de l'article L.5211-2 du CGCT, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil communautaire. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

### **2.2 Constitution du bureau de vote**

Le Conseil communautaire a désigné deux assesseurs au moins :

Madame Laetitia Devriendt, Monsieur Madani Khaloua et Madame Eva Lony.

### **2.3 Déroulement de chaque tour de scrutin**

Madame Anne-Marie Cadart demande qui se porte candidat à la présidence de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts.

Monsieur Laurent Gautier est candidat.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires. Chaque conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au Président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la collectivité. Le Président a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire l'a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion.

Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins. Une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc (article L. 65 du code électoral).

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

<sup>2</sup> Ce paragraphe n'est pas rempli lorsque l'élection du président et des vice-présidents a lieu en cours de mandature.

<sup>3</sup> Majorité des membres en exercice du Conseil communautaire ou nouvelle convocation sans condition de quorum.

## 2.4 Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	38
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)....	01
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).....	06
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d].....	31
f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....	16



INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Laurent Gautier	31	Trente-et-un

## 2.5 Proclamation de l'élection du Président

Monsieur Laurent Gautier a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

## 3 Élection des vice-présidents

Sous la présidence de Monsieur Laurent Gautier élu Président, le Conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-7-1 du CGCT. Le Président a indiqué qu'en application de l'article L.5211-10 du CGCT, la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts doit disposer au minimum d'un vice-président et au maximum d'un nombre de vice-présidents correspondant à 20% de l'effectif total du Conseil communautaire, le cas échéant arrondi à l'entier supérieur, soit 8 vice-présidents au maximum (la loi imposant une limite de 15 vice-présidents).

Il précise que le Conseil communautaire peut décider à la majorité des deux tiers de ses membres de porter ce maximum à 30% arrondi à l'entier inférieur, dans la limite de 15 vice-présidents. Au vu de ces éléments, le Conseil communautaire a fixé à 11 le nombre des vice-présidents.

### 3.1 Élection du premier vice-président

#### 3.1.1 Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	38
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	04
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).....	12
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d].....	22
f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....	12

<sup>4</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Madame Christine Fleck	22	Vingt-deux

### 3.1.2 Proclamation du premier vice-président

Madame Christine Fleck a été proclamée première vice-présidente et immédiatement installée.

### 3.2 Élection du deuxième vice-président

#### 3.2.1 Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	38
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	00
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).....	05
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d].....	33
f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....	17

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Jean-Paul Garcia Robin	33	Trente-trois

#### 3.2.2 Proclamation du deuxième vice-président

Monsieur Jean-Paul Garcia Robin a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

### 3.3 Élection du troisième vice-président

#### 3.3.1 Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	38
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	01
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).....	03
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d].....	34
f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....	18

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Michel Papin	34	Trente-quatre

#### 3.3.2 Proclamation du troisième vice-président

Monsieur Michel Papin a été proclamé troisième vice-président et immédiatement installé.

### 3.4 Élection du quatrième vice-président

#### 3.4.1 Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	37
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	00
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).....	05
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d].....	32
f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....	17

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Madame Anne-Laure Fontbonne	32	Trente-deux

#### 3.4.2 Proclamation du quatrième vice-président

Madame Anne-Laure Fontbonne a été proclamée quatrième vice-présidente et immédiatement installée.

### 3.5 Élection du cinquième vice-président

#### 3.5.1 Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	37
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	00
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).....	04
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d].....	33
f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....	17

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Malek Bensai	15	Quinze
Monsieur Jean-Claude Debacker	18	Dix-huit

#### 3.5.2 Proclamation du cinquième vice-président

Monsieur Jean-Claude Debacker a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

### 3.6 Élection du sixième vice-président

#### 3.6.1 Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	37
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	00
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).....	01
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d].....	36
f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....	19

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Madame Suzanne Barnet	13	Treize
Monsieur Jean-Pierre Bariant	23	Vingt-trois

#### 3.6.2 Proclamation du sixième vice-président

Monsieur Jean-Pierre Bariant a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

### 3.7 Élection du septième vice-président

#### 3.7.1 Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	37
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	01
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).....	08
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d].....	28
f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....	15

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Madame Laurence Gair	28	Vingt-huit

#### 3.7.2 Proclamation du septième vice-président

Madame Laurence Gair a été proclamée septième vice-présidente et immédiatement installée.

### 3.8 Élection du huitième vice-président

#### 3.8.1 Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	37
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	03
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).....	05
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d].....	29
f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....	15

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Claude Mongin	29	Vingt-neuf

#### 3.8.2 Proclamation du huitième vice-président

Monsieur Claude Mongin a été proclamé huitième vice-président et immédiatement installé.

### 3.9 Élection du neuvième vice-président

#### 3.9.1 Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	37
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	01
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).....	02
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d].....	34
f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....	18

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Benoit Schmit	26	Vingt-six
Monsieur Jacques Verdier	8	Huit

#### 3.9.2 Proclamation du neuvième vice-président

Monsieur Benoit Schmit a été proclamé neuvième vice-président et immédiatement installé.

### 3.10 Élection du dixième vice-président

#### 3.10.1 Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	37
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	00
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).....	01
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d].....	36
f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....	19

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Madame Laëtitia Devriendt	17	Dix-sept
Madame Josyane Méléard	19	Dix-neuf

#### 3.10.2 Proclamation du dixième vice-président

Madame Josyane Méléard a été proclamée dixième vice-présidente et immédiatement installée.

### 3.11 Élection du onzième vice-président

#### 3.11.1 Résultats du premier tour de scrutin

a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	00
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....	37
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....	00
d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral).....	01
e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d].....	36
f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....	19

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DE CHAQUE CANDIDAT PLACÉ EN TÊTE DE LISTE (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Cyril Ghozland	13	Treize
Monsieur Madani Khaloua	11	Onze
Monsieur Jacques Verdier	12	Douze

### 3.11.2 Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>5</sup>

REÇU EN PREFECTURE  
le 24/12/2024  
Application agréée E-legalite.com  
99\_DE-077-200023125-20241217-DEL\_054\_202

- a. Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... **37**
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).... **00**
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... **03**
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d]..... **34**
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> ..... **18**

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Monsieur Cyril Ghozland	20	Vingt
Monsieur Jacques Verdier	14	Quatorze

### 3.11.3 Proclamation du onzième vice-président

Monsieur Cyril Ghozland a été proclamé onzième vice-président et immédiatement installé.

### 4 Observations et réclamations <sup>6</sup>

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

<sup>5</sup> Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>6</sup> Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles sont rédigées sur une feuille annexe, signée et paraphée par les membres du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et réclamations ».

## 5 Proclamation des résultats



Sont proclamées en qualité de :

- **Président** de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts :
  - o Monsieur Laurent Gautier
- **Première vice-présidente** de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts :
  - o Mme Christine Fleck
- **Deuxième vice-président** de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts :
  - o Monsieur Jean-Paul Garcia Robin
- **Troisième vice-président** de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts :
  - o Monsieur Michel Papin
- **Quatrième vice-présidente** de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts :
  - o Madame Anne-Laure Fontbonne
- **Cinquième vice-président** de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts :
  - o Monsieur Jean-Claude Debacker
- **Sixième vice-président** de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts :
  - o Monsieur Jean-Pierre Bariant
- **Septième vice-présidente** de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts :
  - o Madame Laurence Gair
- **Huitième vice-président** de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts :
  - o Monsieur Claude Mongin
- **Neuvième vice-président** de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts :
  - o Monsieur Benoit Schmit
- **Dixième vice-présidente** de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts :
  - o Madame Josyane Méléard
- **Onzième vice-président** de la Communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts :
  - o Monsieur Cyril Ghozland

## 6 Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, l'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit du mois de décembre à zéro heure et quatorze minutes, en double exemplaire <sup>7</sup> a été, après lecture, signé par le Président élu, le conseiller communautaire le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

<sup>7</sup> Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la collectivité avec les déclarations de candidature et un exemplaire de la feuille de proclamation. Le second exemplaire doit être aussitôt transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.

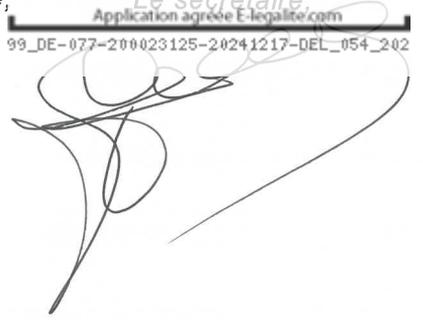
Le Président,



Le Conseiller communautaire le plus âgé,



REÇU EN PREFECTURE  
le 24/12/2024  
Application agréée E-legalite.com  
99\_DE-077-201023125-20241217-DEL\_054\_202



Les assesseurs,

